

## **Compte rendu du conseil municipal**

Séance du 31 mars 2009 à 20 heures 30

**Présents** : Bernard Vougnon, Claude Grance, Jérôme Gayet, Marie-Jo Vergon Trivaudet, Colette Henriet, Alain Roset, Philippe Tisserand, Daniel Moine, Jean-Luc Guillaume, Michel Hummel, Jean-François Bertin, Céline Gayet, Jean-Paul Maujean, Dominique Rieffel.

**Absent excusé** : Jean-Luc Royer a donné procuration à Marie-Jo Vergon Trivaudet.

\* **Secrétaire de séance** : Alain Roset.

### **Informations**

#### **\* AG anciens combattants**

L'AG des anciens combattants aura lieu le dimanche 26 avril 2009 de 8h30 à 10h15.

A 10h30, messe à l'église de Chaucenne.

A 11h30, cérémonie au monument aux morts suivie d'un vin d'honneur offert par la commune au centre de vie.

#### **\* Réseau échange et savoir**

AG le 30 avril à 18h dans la salle communale de Chemaudin

#### **\* Révision des documents d'urbanisme**

Le 15 mai à 9h, première rencontre avec l'AUDAB dans le but de rappeler aux élus les procédures de révision des documents d'urbanisme.

#### **\* Chantier Bascule / Tilleuls**

Une mise en demeure de terminer les travaux a été envoyée à l'entreprise SBM sans réponse à ce jour. On s'oriente vers une dénonciation du marché. Les travaux seront confiés à une autre entreprise aux frais de SBM.

#### **\* SYBERT**

Le 1<sup>er</sup> avril, salle St Martin à Pelousey, aura lieu une réunion présentant le contenu de l'étude complémentaire relative au tri et à la valorisation des déchets d'origine organique.

#### **\* Alambic**

L'entreprise Aviet estime la valeur de l'alambic à 25 000 €. Une nouvelle expertise aura lieu le 8 avril à 10h30.

#### **\* CCAS**

Le vote du compte administratif est intervenu le 11 mars. Il dégage un excédent de 451,64 €.

Les actions 2009 :

Projet « Culture du cœur » : offrir gratuitement des places de théâtre, de cinéma à des familles qui n'ont pas l'opportunité d'en profiter habituellement. Un courrier a été transmis à 7 familles.

Projet « révision du permis de conduire » proposé aux seniors avec l'association Agir ABCD. 7 inscrits à ce jour. Pour que l'action puisse être menée, il serait nécessaire d'avoir 15 inscriptions.

#### **\* Restauration du toit de l'église**

Plusieurs visites ont été effectuées par des charpentiers pour un premier diagnostic suivi de devis.

Un contact a été pris avec un architecte pour une étude. Une première visite a permis un premier diagnostic visuel.

Il apparaît des désordres au niveau de la structure (fissures) et certains éléments de charpente sont en mauvais état. Il préconise de faire effectuer un diagnostic par une entreprise spécialisée.

Face à l'urgence de la situation, Il est envisagé de demander à l'architecte des bâtiments de France la possibilité de recourir à une procédure d'urgence, ce qui permettrait de débloquer plus rapidement les subventions.

#### **\* Aménagement des terrains**

Le 27 mars, trois élus ont rencontré l'entreprise Garance Paysage pour présenter les projets d'aménagement du terrain face à la mairie et du terrain des bois de Chauenne.

Après discussion sur le contenu du projet et visite sur les lieux, l'entreprise nous communique un premier chiffrage pour une inscription budgétaire en 2009 qui s'élèverait à 45 K€ HT pour l'aménagement des deux terrains.

Cette première estimation servira de base à la réservation budgétaire 2009.

#### **\* Plan de relance gouvernemental**

Le dispositif du plan de relance de l'économie permet le versement en 2009 des attributions du fonds de compensation de la TVA au titre des dépenses réalisées en 2008 pour les bénéficiaires du fonds qui s'engagent, par convention avec le représentant de l'Etat, à accroître leurs dépenses d'investissement en 2009.

Le montant de référence est la moyenne des montants des dépenses réelles d'équipement réalisées pour les exercices 2004, 2005, 2006 et 2007, soit 179 996 €.

Il est proposé d'inscrire au budget de la commune (budget eau et assainissement la somme de 700 556 € et budget principal 642 546 €), la somme de 1 343 102 € de dépenses réelles d'équipement, soit une augmentation de 74.61 % par rapport au montant référence déterminé par les services de l'Etat.

#### **\* SICA**

Le comité syndical du SICA s'est réuni le 23 mars 2009.

Le « volet Chauenne » de l'étude de l'aménagement des rives de la Lanterne a été budgétisé. L'étude globale sera présentée aux maires en mai 2009.

L'étude portant sur les sites de Lanterne Vertière et Corcelles (ruissellements causés par les stockages de la société Nicollin), a été votée.

Une journée du patrimoine est organisée par le SICA le 20 septembre 2009. Trois itinéraires de randonnée découverte du patrimoine seront mis en place (3, 7 et 11 Kms) et des animations proposées.

Le SICA dénonce le contrat avec son animateur sportif et envisage de mettre en place une formule « à la carte ».

Les panneaux d'informations électroniques ne sont plus utilisés par le SICA. Ils sont à vendre.

### **\* Collectif des élus de Pagney**

Le comité de suivi des procédures Etat de la LGV s'est réuni le 18 février 2009 en préfecture.

Les points suivants ont été abordés :

- Carrières : la DRIRE indique que nous sommes en phase de fermeture.
- Avancement du chantier : Juin : fin des terrassements sur la zone Ougney-Chevroz  
Mars : mise en place des caténaires  
Mi juin : mise en place de la voie
- Gare d'Auxon : aménagements routiers en cours
- Fret : limité aux TGV postaux
- Pas de circulation de TGV la nuit
- Mesures supplémentaires liées à l'environnement : simplifier la procédure et faciliter la constitution des dossiers
- Création de bassins pour contenir les ruissellements en direction de Pagney et Burgille.
- Création de fossés en béton pour éviter la constitution de cavités sous la plateforme.
- Acoustique : bien qu'elle ne soit pas obligée d'assurer la continuité de protections acoustiques à Thieffrans, RFF rencontrera les personnes concernées pur tenter de minimiser les nuisances.

### **\* Chantier rhizosphère**

Mise en place de géotextile sur deux niveaux. Accord de la commune à condition que le travail puisse reprendre rapidement.

Il est précisé que la mise en place du géotextile est destinée à renforcer le sol et éviter les matériaux de s'enfoncer.

Les travaux ne pourront reprendre que lorsque le terrain sera essuyé.

### **\* Chantiers 2009**

Désignation des équipes et de leurs pilotes (voir liste annexée).

## **Budget eau – assainissement 2009**

Le Maire fait une présentation détaillée du budget par grandes masses et article par article.

Fonctionnement :

- dépenses : 79 494 € dont 54 943 € pour l'eau et 24 551 € pour l'assainissement.  
Les postes de dépenses les plus importants sont représentés par les amortissements, les frais de personnel et l'entretien.
- recettes : 79 494 € dont 46 807 € pour l'eau et 32 687 € pour l'assainissement.

Investissement :

- dépenses : 792 305 €  
La dépense la plus importante étant liée aux travaux de la rhizosphère.
- recettes : 792 305 €.

Nouveaux tarifs de l'eau et de l'assainissement :

- abonnement compteur : 10 € par facturation
- 0 à 120 m<sup>3</sup> : 1,31 €
- 120 à 400 m<sup>3</sup> : 1,13 €
- > 400 m<sup>3</sup> : 1,00 €
- assainissement : 1,30 €
- taxe de raccordement à l'égout : 940 €

Nouveaux tarifs : vote pour à l'unanimité.

Budget eau - assainissement : vote pour à l'unanimité.

## **Budget communal général 2009**

Le Maire explicite les différentes lignes budgétaires et les choix proposés, pour le fonctionnement et pour l'investissement.

En résumé :

- Section de fonctionnement :  
Dépenses : 597 684 € dont prélèvement pour investissements : 379 245 €.  
Recettes : 597 684 € dont excédent antérieur : 314 095 €
  
- Section d'investissement : Dépenses : 662 266 €  
Recettes : 662 266 €

Budget communal : vote pour à l'unanimité.

### **\* Taux de l'imposition**

Augmentation globale de 2,98%

Taxe d'habitation : 11,71%

Foncier bâti : 14,25%

Foncier non bâti : 33,45%

Vote pour à l'unanimité

## **Autres délibérations**

### **\* Toit de l'église**

Il est proposé de confier à M. Haton architecte, l'étude de diagnostic du toit de l'église, du toit de la mairie ainsi que la recherche de subventions, pour un montant de 3 900 €.

Vote pour à l'unanimité.

### **\* Aménagement terrains**

Il est proposé de confier une mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude de conception et d'aménagement foncier des parcelles face à la mairie et de la parcelle du lotissement des bois de Chaucenne à l'entreprise Garance Paysage pour un montant maximum de 3800 €.

Vote pour à l'unanimité.

**\* Convention avec l'Etat**

Autoriser le maire à signer avec l'Etat, une convention par laquelle la commune de Chaucenne s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement.

Vote pour à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.